

Communiqué de presse

Avis de prudence : danger d'incendie de forêt

En raison des températures élevées et des journées ensoleillées annoncées ainsi que du peu de précipitations cumulées des dernières semaines, le danger d'incendie de forêt est évalué à « marqué » dans tout le canton, soit un danger de 3 sur une échelle de 1 à 5. Si cette situation météorologique devait perdurer, il est probable que le degré de danger d'incendie de forêt augmente au degré 4 sur 5 prochainement, ce qui nécessiterait de prendre une mesure d'interdiction de faire du feu.

À cet effet, la population est appelée à faire preuve de la plus grande prudence pour faire du feu en forêt et à proximité.

Il est notamment recommandé :

- de se conformer aux éventuelles instructions et interdictions des autorités cantonales et communales ;
- de renoncer à faire du feu en plein air en cas de vent et de rafales ;
- de ne jamais jeter des mégots ou des allumettes ;
- pour les grillades, d'utiliser les barbecues aménagés (pas de contact direct avec le sol) ;
- s'éloigner de manière importante des arbres et de la végétation sèche ;
- de ne jamais laisser un feu sans surveillance et éteindre immédiatement toute flammèche ;
- de veiller à bien éteindre le feu et les alentours avant de partir.

Tout départ de feu ou situation suspecte doit être annoncé immédiatement à la centrale 118.

La situation de danger peut varier localement, notamment dans les versants exposés sud, en lisière de forêt et/ou lorsque de la végétation sèche est présente. Des précipitations en suffisance et bien réparties sur le territoire cantonal aptes à réhumidifier les sols forestiers seront nécessaires pour détendre la situation.

Office fédéral de l'environnement : www.danger-incendie-foret.ch

Portail de la Confédération sur les dangers naturels : www.dangers-naturels.ch

Service de la faune, des forêts et de la nature : www.ne.ch/feuxforet

Service de la santé publique : www.ne.ch/canicule

Contact :

Marc Ballmer-Mees, ingénieur forestier au service de la faune, des forêts et de la nature, tél. 032 889 77 42.

Neuchâtel, le 14 juillet 2022